

Fiche N°1

TOUT À L'ÉGOUT ?

NON, PAS TOUT !

Les égouts ne sont pas des poubelles. Ils servent à évacuer nos eaux usées vers l'usine d'épuration. Chaque jour, des agents travaillent dans les égouts. Certains produits chimiques ou toxiques peuvent dégager des gaz et menacer leur santé. Adoptez les bons gestes ! Ne jetez jamais de produits toxiques, huiles, matières grasses ou objets solides dans les canalisations des WC, éviers ou lavabos.



LES HUILES ET MATIÈRES GRASSES

Huiles de vidange, graisses, huiles de friture, etc. Elles bouchent les conduites et provoquent de mauvaises odeurs. Leur dégradation dans le réseau d'eaux usées génère un gaz mortel.

LE BON GESTE : apportez-les en déchèterie ou lors des points de collecte Tritout.



LES PRODUITS CHIMIQUES ET TOXIQUES

Vernis, essence, solvants, diluants, acide de batterie, produits de développement photo, produits de jardins, médicaments, etc. Ils détériorent les tuyaux, peuvent intoxiquer les égoutiers et perturbent le fonctionnement de l'usine d'épuration.

LE BON GESTE : apportez-les en déchèterie ou lors des points de collecte Tritout. Les médicaments non utilisés, périmés ou non, doivent être rapportés en pharmacie.



LES OBJETS SOLIDES

Lingettes - même biodégradables, mégots, couches-culottes, protections hygiéniques, coton-tiges, lames de rasoir, collants, litières pour animaux, etc.

Ils gênent l'écoulement des eaux, bouchent les pompes et doivent être retirés à la main par les agents.

LE BON GESTE : jetez-les dans votre bac d'ordures ménagères.

Le saviez-vous ?

80 personnes

travaillent tous les jours dans les réseaux et bassins collectant les eaux usées.

Les rejets toxiques mettent leur santé en jeu.

Des collectes sont organisées dans les quartiers de Rennes

- Maurepas / marché du Gast
1^{er} mardi du mois, de 8h30 à 12h30
- Sud Gare / marché Sainte-Thérèse
1^{er} mercredi du mois, de 8h30 à 12h30
- Jeanne d'Arc - Longs Champs / marché Alexis Carrel - 1^{er} jeudi du mois, de 8h30 à 12h30
- Villejean / marché de Villejean
1^{er} vendredi du mois, de 8h30 à 12h30
- Cleunay / marché de Cleunay
2^e mardi du mois, de 8h30 à 12h30
- Bréquigny / marché Sarah Bernardt
2^e jeudi du mois, de 8h30 à 12h30
- Le Blossne / marché du Landrel
2^e samedi du mois, de 8h30 à 12h30
- La Poterie / place du Ronceray
2^e vendredi du mois, de 15h30 à 19h30
- Centre / bas de la place des Lices
Tous les samedis, de 9h à 13h

Nouveau : une déchèterie mobile sur 6 quartiers de Rennes

Horaires susceptibles d'évoluer.
Pour connaître l'info pratique des déchets, rendez-vous sur : dechets.rennesmetropole.fr

Rennes Métropole met à votre disposition un réseau de 19 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire

L'accès est réservé aux particuliers ayant une résidence sur le territoire de Rennes Métropole, aux producteurs de déchets non ménagers munis d'une carte d'accès et aux véhicules dont le PTA C est inférieur à 3,5 tonnes.

DÉCHÈTERIES	HORAIRES D'OUVERTURE : matin 9h-12h - après-midi 14h-18h											
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
Acigné • Site de Joval	F		F	F			F		F			
Betton • La Noë Huet								F				
Bruz • Les garennes (route de Laillé)			F									
Cesson-Sévigné • Route de Chantepie								F				
Chantepie • Rue René Cassin			F									
Gévezé* • Le Bas-Painluc (route de Pacé)		F		F	F		F	F	F			
La Chapelle-des-Fougeretz • La Senestrais (route de Montgermont)		F	F	F			F			F		
Mordelles • ZA des Fontenelles (rue de la Croix Igon)				F								
Pacé • La Petite Fosse • Le Pont de Pacé			F									
Rennes Baud • Avenue Chardonnet				F								
Rennes Boedriers • Route de Noyal-Châtillon-sur-Seiche								F				
Rennes La Harpe • 2 bis rue André et Yvonne Meynier			F									
Romillé	F		F				F	F	F			
Saint-Armel • Les Garmeaux								F				
Saint Erblon • Le Perray	F	F		F	F			F	F	F		
Saint-Jacques-de-la-Lande • ZAC Mi-voie le Vallon - rue de la trottine								F				
Thorigné-Fouillard • ZA de Bellevue - L'Omélais			F	F	F		F	F				
Veizin-le-Coquet* • Rue du Domaine	F			F	F		F	F	F			

*Chartres de Bretagne, Gévezé et Veizin le Coquet ferment à 17h en hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

 Ouvert  Fermé

Pour tous renseignements

Direction de l'Assainissement de Rennes Métropole
02 23 62 24 10 - assainissement@rennesmetropole.fr
Lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30